



## Communiqué de Presse

Créteil, le 4 février 2013

### **L' Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir de la Région de Créteil exige la réalisation complète de la ligne rouge sud sans délai**

Deux ans après la décision historique de créer le Métro Express du Grand Paris, après l'engagement de commencer la réalisation de la ligne rouge par sa partie sud, le rapport Auzannet vient doucher l'espoir des usagers du Val de Marne de voir enfin l'offre de transport améliorer radicalement leurs déplacements.

Même si la ligne rouge sud ne doit être opérationnelle qu'en 2018, le projet répond à une attente essentielle : relier entre elles les communes de banlieue, permettant d'importants gains en temps de trajets. Ce projet permet en outre de rapprocher de nombreux habitants du métro, en leur évitant l'usage de la voiture individuelle.

Or le rapport Auzannet préconise, pour des raisons de coûts, de repousser à l'horizon 2030 la partie Champigny-Noisy Champs de la ligne rouge sud et donc de ne pas construire comme prévu la gare de liaison avec la ligne du RER E (gare des 4 communes : Villiers, Bry, Champigny, Chennevières ), et aussi de reporter la liaison « orange » Champigny-Rosny.

Les 21 réunions publiques auxquelles ont participé 6300 habitants riverains des futures gares à l'automne 2012 ont confirmé l'intérêt que ceux-ci portaient à la réalisation de ces projets : amélioration de l'offre de transport, des conditions de transports, de la mobilité, encouragement aux modes de déplacement actifs, désengorgement des tronçons centraux des RER A, B, C, D dans Paris, accès facilités et rapides aux pôles de développement et aux équipements de la première couronne parisienne, actuellement pénalisés par la radialité des grands axes routiers, des lignes de RER A et de métro.

Aussi notre association, qui a aussi pour mission de représenter les usagers des services publics de transport, dénonce vigoureusement les conclusions du rapport Auzannet, dont l'effet est d'annuler la pertinence et l'efficacité de la ligne rouge et exige le respect des délais de réalisation tels qu'ils ont été annoncés, soit au plus tard en 2018.

Elle soutient les actions des collectivités locales (Communes, Conseil général, Intercommunalités) allant dans ce sens.

UFC QUE CHOISIR CRETEIL:36 boulevard Kennedy, 94000 CRETEIL (01 43 77 60 45)

Antenne de Chennevières : BP 48 94432 CHENNEVIERES CEDEX (01 45 93 36 74)

courriel [contact@creteil.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@creteil.ufcquechoisir.fr)

site : [www.ufcquechoisir-iledefrance.org/creteil.htm](http://www.ufcquechoisir-iledefrance.org/creteil.htm)